

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 28 - Vendredi 17 juillet 2015

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

AVIS À LA POPULATION RESTRICTION D'UTILISATION D'EAU POTABLE



Les chaleurs extrêmes et la sécheresse persistante ont un effet sur la capacité du niveau d'eau de la nappe phréatique et des installations de La Neuveville. Nous avons constaté que la production journalière de notre station de traitement de La Plage a doublé.

Le Syndicat de Communes Service des eaux TLN invite dès lors la population à restreindre au maximum sa consommation en eau. Voici quelques gestes simples qui permettent d'économiser cette ressource si précieuse :

- Ne faites pas fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle à moitié vide ;
- Récupérez les eaux de pluie pour l'arrosage des jardins et pelouses ;
- Prenez une douche plutôt qu'un bain, cela réduit la consommation d'eau par 6 ;
- Evitez de laver les véhicules.

Le Service des eaux TLN, quant à lui, va procéder à l'arrêt de certaines fontaines publiques raccordées à l'eau potable.

Un avis de fin des restrictions sera publié en temps voulu.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Le Service des Eaux TLN

ECOLES PRIMAIRE ET ENFANTINE DE LA NEUVEVILLE

La rentrée des classes est fixée pour tous les élèves sauf les 1ère enfantine au :

lundi 17 août 2015 à 8h 15

Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école enfantine commenceront **lundi 17 août à 13h25**

ECOLES PRIMAIRE
ET ENFANTINE LA NEUVEVILLE
Direction
Roland Fischer

CIRCULATION ROUTIÈRE

3041-15; Décision concernant une restriction de la circulation

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, se référant aux articles 3, 2e alinéa, et 106, 2e alinéa, éventuellement aussi à l'article 32, 3e alinéa de la loi fédérale du 19 décembre 1958 (LCR, LF 741.01) sur la circulation routière, ainsi qu'à l'article 43, 1er alinéa de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1)

d é c i d e :

**Arrondissement administratif du Jura bernois
Commune de La Neuveville
Signalisation par zones 30 km/h**

Route cantonale N° 1322 à La Neuveville, rue du Tempé et rue du Château, depuis le débouché de la route cantonale N° 5 jusqu'au débouché supérieur du Chemin de la Raisse

Motif de la mesure

- Amélioration de la sécurité de tous les usagers de la route (piétons, trafic lent et à moteur).
- Mise en place de la prochaine phase du "projet zone 30 km/h sur l'ensemble du réseau routier à La Neuveville" (selon plan directeur communal approuvé par l'OACOT)

Cette décision entre en vigueur après sa publication dans la Feuille officielle du Jura bernois et la Feuille d'avis Courier de La Neuveville, et après que les signaux aient été posés, échangés ou enlevés.

Indication des moyens de recours

Cette décision peut être contestée par un recours adressé à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne, dans les 30 jours à partir de sa notification. Le recours doit répondre aux critères suivants: être en double exemplaire, adopter la forme écrite, contenir une justification, être signé, et présenter en annexe la décision contestée et d'autres moyens de preuves tangibles.

Ille arrond. d'ingénieur en chef



Vente de livres sur le thème de La Neuveville à petits prix

LE 26 JUILLET

**Association de la Commune de La
Neuveville et du Musée d'Art et
d'Histoire**



FERMETURE AU TRAFIC

Route cantonale no 1322 : La Neuveville - Lamboing Communes :

Plateau de Diesse / La Neuveville

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'Ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, la route mentionnée sera fermée au trafic, comme précisé ci-après :

Tronçon : Depuis la route d'accès au camping de Prêles jusqu'au carrefour de "La Main" (Lignièrès - La Neuveville) Le camping est accessible depuis Prêles

Durée : Du lundi 10 août 2015 à 7h30 au jeudi 13 août 2015 à 7h30

Exceptions : Aucunes

Motifs : Pose d'un nouveau revêtement routier. Dans le but de garantir la sécurité du trafic, une qualité de travail irréprochable et de réduire au maximum la durée de l'intervention, ces travaux nécessitent la fermeture de la route à tout trafic.

Particularités : La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Renseignements : M. Claude Friedli,
tél. 032 488 10 20

Les signalisations de chantier et de déviation réglementaires seront mises en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Sonceboz, le 13 juillet 2015
Ponts et chaussées, 3e arrondissement
Service pour le Jura bernois

INFORMATION CONSOMMATEUR D'EAU POTABLE

Le prochain changement du régime d'exploitation de la station de pompage de la Plage aura lieu dans la semaine du 27-31 juillet 2015. Suite à ce changement de puits, il est possible que cela provoque une modification du goût de l'eau (chloration) voire amener une légère coloration « rouille » de celle-ci mais n'a aucune influence sur la potabilité de l'eau.

Syndicat de communes Service des eaux TLN



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	_____	Ascension
Lundi	25.05.2015	_____	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

Avis de construction

Requérant : M. Ruedi Zogg, Mont Sujet 15, Prêles

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Gampelen

Propriétaire foncier : M. Ruedi Zogg, Prêles

Projet : Construction d'un garage, parcelle no 2672, Mont Sujet 15, village de Prêles

Zone : H1

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 10 juillet au 10 août 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 10 juillet 2015
Secrétariat communal

Célébration en commun de la
FÊTE NATIONALE
Diesse, Lamboing et Prêles

**Samedi 1^{er} août 2015
au Battoir de Diesse**

Dès 18h00 **Ouverture de la Fête**
Apéritif offert par la commune

Dès 19h00 **Repas**

Dès 20h00 **Partie officielle**

- Message de Mme Monique Courbat, conseillère communale
- Allocution de M. Leonhard Cadetg, conseiller de ville à Bienne/recteur du gymnase Seeland
- Chant de l'hymne national

Dès 22h00 **Feux d'artifice intercommunal**
Animation musicale par Nicole Thomet

Avec la participation de :
GAD, SDEP, Centre Sportif du Plateau

FERMETURE ESTIVALE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES

Pour cause de vacances estivales, nous informons la population que l'administration communale sera fermée

du lundi 20 juillet au dimanche 2 août 2015.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale au 032 315 70 70 qui vous indiquera la procédure à suivre.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 00.

Pour ce qui est des pièces d'identité, nous vous rappelons que vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Pour ce qui est de la halle polyvalente, elle sera fermée pour cause de nettoyage

du lundi 6 juillet au dimanche 16 août 2015.

Le Conseil communal et l'administration vous souhaitent à tous un bel été et d'agréables vacances.

L'administration communale

**Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81**

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande groupée d'huile de chauffage sont priées de s'adresser à Mme Alexia Lecomte au 078 865 80 60 ou de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au 21 août 2015 au plus tard.

Le/la soussigné(e) passe commande de litres d'huile de chauffage

Qualité Normal ECO

Nom, Prénom

.....

Adresse

.....

NPA/Localité

.....

No de tél.

.....

Signature

.....

Date

.....

La Livraison est prévue au mois de septembre 2015

L'administration communale



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch


PLACES LIBRES À LA CRÈCHE POUR LA RENTRÉE D'AÔÛT 2015

La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.
- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.
- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Thomet, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration communale

FERMETURE AU TRAFIC

**Route cantonale no 1324 : Diesse - Prêles
Commune : Plateau de Diesse**

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'Ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, la route mentionnée sera fermée au trafic, comme précisé ci-après :

Tronçon : Sortie sud de Diesse (cimetière) jusqu'au carrefour route cantonale - ch. des Saigneules (Landi) à Prêles

Durée : Du lundi 3 août 2015 à 7h30 au samedi 8 août 2015 à 7h30

Exceptions : Aucunes

Motifs : Pose d'un nouveau revêtement routier. Dans le but de garantir la sécurité du trafic, une qualité de travail irréprochable et de réduire au maximum la durée de l'intervention, ces travaux nécessitent la fermeture de la route à tout trafic.

Particularités : La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Renseignements : M. Claude Friedli,
tél. 032 488 10 20

Les signalisations de chantier et de déviation réglementaires seront mises en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Sonceboz, le 13 juillet 2015
Ponts et chaussées, 3e arrondissement
Service pour le Jura bernois

COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS INFORMATION

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les dates ci-dessous pour la course annuelle qui aura lieu en septembre. Cette année, ce sera une visite du trésor de l'Abbaye de St-Maurice.

Chacun pourra s'inscrire à la date souhaitée, soit :

- le jeudi 10 septembre 2015, départ env. à 9h30 de Prêles ou
- le mercredi 16 septembre 2015, départ env. à 9h30 de Lamboing.

Le groupe d'animation vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de bonnes vacances.

FERMETURE AU TRAFIC

**Route cantonale no 1322 :
La Neuveville - Lamboing
Communes :**

Plateau de Diesse / La Neuveville

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'Ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, la route mentionnée sera fermée au trafic, comme précisé ci-après :

Tronçon : Depuis la route d'accès au camping de Prêles jusqu'au carrefour de "La Main" (Lignières - La Neuveville) Le camping est accessible depuis Prêles

Durée : Du lundi 10 août 2015 à 7h30 au jeudi 13 août 2015 à 7h30

Exceptions : Aucunes

Motifs : Pose d'un nouveau revêtement routier. Dans le but de garantir la sécurité du trafic, une qualité de travail irréprochable et de réduire au maximum la durée de l'intervention, ces travaux nécessitent la fermeture de la route à tout trafic.

Particularités : La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Renseignements : M. Claude Friedli,
tél. 032 488 10 20

Les signalisations de chantier et de déviation réglementaires seront mises en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Sonceboz, le 13 juillet 2015
Ponts et chaussées, 3e arrondissement
Service pour le Jura bernois

RECHERCHE DE MEMBRE COMMISSION DES AÎNÉS

Suite à une démission, nous sommes à la recherche d'une personne pour compléter notre effectif de la commission des aînés qui s'occupe de l'organisation des rencontres et sorties de nos aînés des trois villages. L'entrée en fonction est prévue le 01.01.2016.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par courrier à Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Nous remercions d'avance vivement les personnes intéressées.

L'administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 18 et 19 juillet 2015, le gardiennage sera assuré par R. Bourquin.

Pour le week-end des 25 et 26 juillet 2015, le gardiennage sera assuré par R. Zoss.

Pour le week-end des 1 et 2 août 2015, le gardiennage sera assuré par L. Perruche.

Pour le week-end des 8 et 9 août 2015, le gardiennage sera assuré par N. Vuilleumier.

Le Comité

DÉPÔT PUBLIC SELON L'ARTICLE 60 LC (PROCÉDURE ORDINAIRE)

Modification du plan de zones no 5 et modification du règlement de construction art. 54, village de Prêles (zone Les Joncs)

Conformément à l'article 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le conseil communal de la commune mixte de Plateau de Diesse dépose publiquement le projet de révision de l'aménagement local susmentionné.

Les documents sont déposés au secrétariat communal pendant 30 jours, soit du 8 juillet au 8 août 2015.

Les oppositions ou les déclarations de réserve de droit, écrites et motivées, doivent être adressées au secrétariat communal pendant la durée du dépôt public.

Prêles, le 8 juillet 2015
Le Conseil communal



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

Fête villageoise 28,29 et 30 août 2015

MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR ET D'ARTISANAT, VIDE-GRENIER

Quand : Samedi 29 août 2015, de 9h00 à 16h00.
Où : À Prêles, au milieu du village, sur la route (fermée à la circulation).

Quoi d'autre ? Au programme durant le marché : démonstration de sculptures à la tronçonneuse, grand tournoi de babyfoot, animations pour enfants, démonstration de modélisme et autres activités sportives.

Plan :



Combien ça coûte : L'inscription de Fr. 20.- sera encaissée sur place

Comment : Avec le formulaire d'inscription au dos, également disponible sur www.plateaudediesse.ch, sous la rubrique « Loisirs et Culture », « Fête villageoise 2015 » ou au 032 315 52 15

Comité d'organisation de la fête villageoise de Prêles 28, 29 et 30 août 2015

- Président Igor Spychiger 032 315 10 82
- Déléguée CM Monique Courbat 032 322 89 58
- Délégué SDEP Hermann Barth 032 315 22 31
- Resp. technique Frédéric Gauchat 032 315 20 34
- Publicité Thérèse Bandelier 032 315 19 67
- Sponsoring N. et C. Pahud 032 315 17 16
- Sociétés Jean-René Loeffel 078 669 68 41
- Secrétaire Caroline Thomet
- Cortège Alain Chuard 079 209 36 11
- Caisse Christine Bueche 032 315 52 15
- Presse U. Knuchel, B.Schindler

Fête villageoise
 Comité d'Organisation
 p.a. Administration communale
 La Chaîne 2
 2515 Prêles

TOURNOI DE BABY-FOOT HUMAIN DU 29 AOÛT 2015

Le baby-foot humain est un jeu gonflable où s'opposent deux équipes de six joueurs ou joueuses chacune. Les 12 participants sont attachés par des ceintures à des barres métalliques qui permettent uniquement des déplacements latéraux, comme dans un baby-foot standard.



Nous attendons jusqu'à 36 équipes lors de notre tournoi. Le financement est assuré mais nous recherchons encore des sponsors pour les récompenses que nous offrirons aux joueurs (bons cadeaux, produits de votre commerce, cadeaux publicitaire...).

Le règlement de jeu est disponible sur le site internet de la commune.

INSCRIPTION AU TOURNOI

NOM D'EQUIPE :

CATEGORIE :

NOM DU CAPITAINE :

TEL :

EMAIL :

ADRESSE :

NOM	PRENOM

Inscription de 60.-Chf par équipe, versement sur jusqu'au 9 août sur le compte CH42 8005 1000 0026 7142 7 (Raiffeisen Pierre Peruis), Chaque équipe reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Informations au 078 669 68 41 ou j-rl@hotmail.ch

MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR ET ARTISANAT, VIDE-GRENIER INSCRIPTION

Afin d'éviter la concurrence aux carnotzets et stands des sociétés locales ou écoles, nous n'accepterons pas des stands qui vendent des repas, desserts ou boissons à consommer sur place. La dégustation gratuite des produits vendus est autorisée.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

Produits vendus :

.....

.....

.....

Remarque :

.....

Lieu et date : Signature :

A nous retourner jusqu'au 15 août 2015 au plus tard, à l'adresse mentionnée en haut ou par e-mail à fv.plateaudediesse@yahoo.com



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

JUILLET
Lundi 20

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérant : JD Botteron SA, Mécanique de précision, Route de Diesse 16, 2518 Nods

Auteur du projet : Kaiser & Wittwer SA, Architectes HES-SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Projet : Remblais avec matériaux d'excavation sur RF 3281 du ban de Nods, Propriété de Madame Mirreille Sauser, Chemin de la Combe du Chêne, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogation : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 10.07.15

Administration communale

Avis de construction

Requérante : JD Botteron SA Mécanique de précision, Rte de Diesse 16, 2518 Nods

Auteur du projet : Kaiser & Wittwer SA, architectes HES - SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Emplacement : Parcelles 3444 et 3445, au lieu-dit route de Lignièrès, commune de Nods.

Projet : Construction d'une nouvelle usine de mécanique de précision comprenant les locaux administratifs, ateliers et parking souterrain.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : A

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 juillet 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

Avis de construction

Requérants : Commune mixte, Place du Village, 2518 Nods et M. Claude Botteron, ch. de l'Eglise 5, 2518 Nods

Auteur du projet : idem

Emplacement : Parcelles nos 3419 et 3013, au lieu-dit Chemin de la Vieille Maison, commune de Nods

Projet : Goudronnage partiel du chemin agricole sur une longueur de 90m et une largeur de 2.70/3.20m, et accès à la place du bâtiment n° 27 "Chemin de la vieille maison" d'une surface de 460m²

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Agricole

Dérogation : 24 LAT

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2015 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juillet 2015

Le préfet : J.-Ph. Marti

VACANCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale de Nods sera fermée cette année

du 20 au 24 juillet (fermeture totale)

du 10 au 12 août (fermeture guichet)

Nous vous rappelons que pour vos **pièces d'identité** vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Bienne ou Courtelary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais directement dans l'un des 14 offices régionaux de placement (ORP). Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire le plus rapidement possible après la résiliation de leur contrat se rendre personnellement à l'ORP. Les ORP sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (le vendredi jusqu'à 16 h 30). Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

En cas d'urgence **et d'urgence seulement**, vous pouvez appeler le N° 032 751 69 79.

Durant cette période, pour la consultation de permis de permis de construire, prière de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : r.bart@nods.ch. Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Brunch à la Ferme Sahli

La famille de Robert Sahli aux Combes de Nods, organise son traditionnel brunch à la ferme, le samedi 1er août dès 9 h. Les inscriptions sont enregistrées au numéro de téléphone 032 751 12 37.

Accès : signalisation dès la route cantonale Nods-Lignièrès.

Société de développement et famille Sahli

FETE NATIONALE À NODS samedi 1er août

Retour aux sources

Stand de tir de Nods

La réglementation pour le tir des feux d'artifice est toujours plus exigeante et nous n'avons pas de spécialiste répondant à cette dernière. Les coûts de ces feux sont également élevés.

En conséquence, la Société de tir, d'entente avec la Société de Développement et les autorités communales, le programme de la Fête nationale à Nods est réadapté en revenant à une rencontre plus traditionnelle.

PROGRAMME

Dès 16 h.

- Initiation à la torrée pour les enfants âgés de 10 ans et plus. Prière de s'annoncer à Willy Sunier au 079 / 249 52 41. Le nombre d'enfants étant limité, les premiers inscrits seront pris en compte.

- Autres animations et jeux pour les enfants.

Dès 18 h.

- Apéritif, verre de l'amitié offert par la Commune de Nods.

- Repas traditionnel, grillades et mise en valeur des produits régionaux.

20 h :

- Sonnerie des cloches.

- Animation musicale.

- Partie officielle avec le discours de Monsieur le Maire Henri Baumgartner.

Dès 22 h.

- Feu traditionnel

- Tirs de feux d'artifice privés sur une place mise à disposition, sous toute réserve en fonction des directives de la police du feu.

Puis :

- La fête continue - animation musicale - bar.

Nous invitons la population à nous rejoindre sur les hauts de Nods pour, ensemble et en toute simplicité et convivialité, fêter ce moment.

Commune
Société de développement
Société de tir de Nods

TOURNOI DE PÉTANQUE STAND DE TIR NODS

Samedi 15 août

Inscription dès 9 h sur place.

Les amateurs de boules, en duo et de toutes catégories pourront en débattre sur le boulo-drome improvisé sur les hauts de Nods et selon les adaptations de la Fédération suisse de pétanques.

N'hésitez pas à réserver ce moment en plein air et en toute convivialité.

Cantine et repas sont organisés sur place.

Une palette de prix récompensera chaque participant.

Société de tir de Nods

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 19 juillet

10h Culte régional à Nods, Bus « Margrit » départ 9h30

Dimanche 26 juillet

10h Culte avec St. Cène, pasteur Philippe Maire,

Texte : Jean 6 ; 1-16

Chants : 64-25 ; 81 ; 24-07 ; 24-09 ; 42-61 ; 46-01

Apéritif offert

Dimanche 2 août

10h30 Culte. Marie Laure Krafft Golay, pasteur

Dimanche 9 août

10h Culte avec St. Cène, John Ebbutt, pasteur
1^{ère} prédication sur les "je suis" : "je suis le pain de vie".

Régulièrement toutes les semaines

Le mercredi

10h Recueillement, Blanche Eglise

Le vendredi

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu

Recueils Ec-aout : durant les jeudis du mois d'aout, à 20h à la Blanche-Eglise, un temps pour se ressourcer en toute simplicité. Bienvenue les 6 août et 13 août pour un espace bienfaisant.

Nous vous souhaitons un bel été pour prendre le temps de vivre au rythme de l'été qui invite à admirer, découvrir, savourer... "C'est à l'endroit où l'eau est profonde qu'elle est le plus calme ..." Shakespeare.

Les pasteurs de la Neuveville, à votre disposition et à votre écoute.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielerssee

Sonntag 19. Juli

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst am 7. Sonntag nach Trinitatis. Mit Miriam Vaucher (Orgel), Pfr. Eric Geiser.

Amtswochen

4. bis 22. Juli: Pfrin. Brigitte Affolter (079 439 50 98).

Sonntag 26. Juli

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst am 8. Sonntag nach Trinitatis. Text: Eph 5,8-14.

Amtswochen

23. Juli bis 30. August: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99).

Sonntag 2. August

Kirche Ligerz: Abendmahlsgottesdienst mit Taufen.

Amtswochen

23. Juli bis 30. August: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99).

Sonntag 2. August

Kirche Ligerz: Abendmahlsgottesdienst mit Taufen.

Amtswochen

23. Juli bis 30. August: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99).

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 19 juillet

10h Messe à l'église paroissiale

Mardis 21 juillet, 4 août & 11 août

10h30 Messe à Mon Repos

Jedi 23 juillet

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 26 juillet

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi 28 juillet - Jeudi 30 juillet

Vendredi 7 août - Jeudi 13 août

Pas de messe

Samedi 1er août

Pas de messe à Diesse

Dimanche 2 août

10h Messe à l'église paroissiale

Dimanche 9 août

10h Messe à l'église paroissiale

Dimanche 16 août

10h Messe à l'église paroissiale

Assomption de la Vierge Marie / Fête patronale

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi

de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch /Site Internet :

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 19 juillet

Culte à 10h00 à Nods

Dimanche 26 juillet

Culte à 10h00 à Diesse

Dimanche 2 août

Culte à 10h00 à Diesse

Dimanche 9 août

Culte à 10h00 à La Neuveville

Course de la Solidarité

Vendredi 14 août dès 17h30 à la Halle polyvalente de

Prêles, venez marcher, courir et vous restaurez! Ainsi

vous soutiendrez un beau projet d'entraide à des agri-

culteurs touchés par les inondations et tempêtes tropi-

cales au Bangladesh

Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35

Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing;

Si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, passage éga-

lement à 9h50 centre du village de Diesse.

Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche, 032 15 27 37

& 079 429 02 80 - strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 19 juillet

Nods, 10h. Culte régional d'été.

Dimanche 26 juillet

Diesse, 10h. Culte.

Dimanche 02 août

Attention changement d'heure

Nods, 9h15. Culte.

Dimanche 09 août

La Neuveville, 10h. Culte.

Contacts

Pasteure : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 19 juillet

10h00 Culte avec Marc Früh

Dimanche 26 juillet

Pas de culte

Dimanche 2 août

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

Dimanche 9 août

10h00 Culte de partages et témoignages

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Tous les Services à Bienne - 9h30 l'Eglise à l'étude

Samedi 18 Juillet

10h30 : Culte : pasteur A. Cavin

Samedi 25 Juillet

10h30 : Culte : past. Viv. Haenni

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE

LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mer-

credis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-

midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520

La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des

dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour !

Découvrez-les sans plus attendre !

Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas at-

teignable : **0900 144 111** (1.50 mn Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95 mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Lon-

geau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service den-

taire d'urgence sont payables au comptant.